

Substances dangereuses






Stockage des substances dangereuses

Ces instructions sont adaptées à une quantité totale stockée inférieure ou égale à 1000 kg ou 1000 l. Il est recommandé de faire appel à un spécialiste disposant de solides connaissances ou de consulter le [guide sur l'entreposage des matières dangereuses](#) pour des quantités de stockage plus importantes.

Cinq étapes pour créer un concept de stockage de 1000 kg de substances dangereuses au maximum

1. Trier les substances dangereuses (les classer en catégories) en fonction des symboles.
2. Enregistrer les substances dangereuses en indiquant leur nom et la quantité maximale.
3. Ajouter les quantités en stock par catégorie et les inscrire dans la matrice.
4. Vérifier la possibilité d'un stockage commun à l'aide de la matrice.
5. Mettre en œuvre les exigences relatives au stockage dans l'entreprise.

1. Trier les substances dangereuses en fonction des symboles de danger.

Priorité	Symbole SGH	Catégorie	Substance dangereuse
1		A.1	Bouteilles de gaz
2		A.2	Bombes aérosol
3		B	Combustibles
4		C	Substances inflammables
5		D	Autres dangers

- S'il existe plusieurs risques, le risque le plus élevé est toujours prioritaire.
- Les bombes aérosol doivent être enregistrées séparément (même si le symbole de la flamme est représenté).
- Les substances portant un marquage orange doivent être triées et éliminées.



2. Enregistrer les substances dangereuses en indiquant leur nom et la quantité maximale.

Déterminez la quantité de chaque substance et inscrivez-la dans la liste des produits stockés.

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

Exemple :

Nom de la substance	Lieu de stockage	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
		[kg]	[l]	[kg]	[kg]	[kg]
		A.1	A.2	B	C	D
Aspen 4T	Petit entrepôt				50	
Bombes de peinture	Petit entrepôt		6			
Butane	Grand entrepôt	11				
Graisse	Petit entrepôt					20
	Total	11	6	0	110	20

3. Ajouter les quantités en stock par catégorie et les inscrire dans la matrice.

Additionnez les quantités par catégorie et inscrivez les valeurs dans le champ correspondant de la matrice.

Exemple :

11 kg de bouteilles de gaz

6 l de bombes aérosol

110 kg de substances inflammables

20 kg de produits présentant d'autres risques

4. Vérifier la possibilité d'un stockage commun à l'aide de la matrice.

Parcourez les différentes catégories de haut en bas et vérifiez si elles peuvent être stockées ensemble.

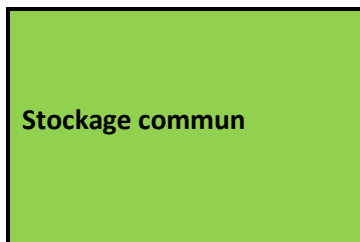
5. Mettre en œuvre les exigences relatives au stockage dans l'entreprise.

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

Exemple :

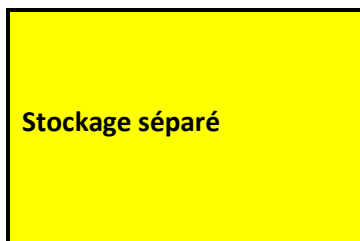
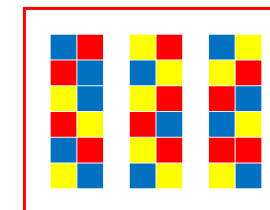
Symbole SGH	Catégorie	de à	Quantité	Symbole SGH											
				A.1 bouteilles de gaz		A.2 bombes aérosol		B comburants		C substances inflammables				D autres dangers	
				0kg ≤ 100kg	101kg ≤ 1'000kg	0l ≤ 100l	101l ≤ 1'000l	0kg ≤ 100kg	101kg ≤ 1'000kg	0kg ≤ 25kg	26kg ≤ 100kg	101kg ≤ 450kg	451kg ≤ 1'000kg	0kg ≤ 100kg	101kg ≤ 1'000kg
				11		6					110		20		
	A.1 bouteilles de gaz	0kg ≤ 100kg	11	X	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
		101kg ≤ 1'000kg			①	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
	A.2 Bombes aérosol	0l ≤ 100l	6	X	①	X	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
		101l ≤ 1'000l		②	①②		②	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
	B comburants	0kg ≤ 100kg					②		↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
		101kg ≤ 1'000kg							↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
	C substances inflammables	0kg ≤ 25kg		④			②				↓	↓	↓	↓	↓
		26kg ≤ 100kg		④			②			④	↓	↓	↓	↓	↓
		101kg ≤ 450kg	110	X		X						X⑤	↓	↓	↓
		451kg ≤ 1'000kg											⑥	↓	↓
	D autres dangers	0kg ≤ 100kg	20	X		X	②					X		X	↓
		101kg ≤ 1'000kg			③	③	③	②③	③	③	③	③	③	③	

NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

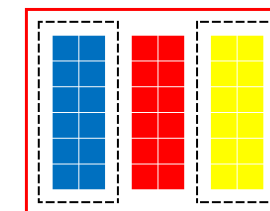


Stockage de différentes marchandises entreposées dans le **même compartiment coupe-feu**, sans séparation spéciale.

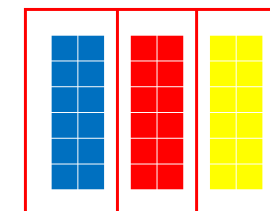
Bac de rétention pour les liquides pour chaque catégorie de substances. Le stockage commun n'est possible que si les substances ne réagissent pas dangereusement entre elles !



Stockage de différentes marchandises entreposées dans le **même compartiment coupe-feu** en respectant certaines exigences et conditions de protection, comme les distances (2,5 m au moins), les murs-écrans (résistance au feu d'au moins 60 minutes [EI60]) ou les bacs de récupération séparés pour les liquides.



Stockage de différentes marchandises entreposées dans des compartiments coupe-feu distincts :
compartiments coupe-feu distincts



- ❶ Stockage séparé selon les caractéristiques (inflammable, comburant, toxique)
- ❷ stockage derrière une grille
Il est possible de stocker les acides/les bases/les substances dangereuses pour l'environnement/les poisons ensemble, mais il faut un bac de rétention
- ❸ pour chaque substance présentant les mêmes caractéristiques
- ❹ armoire incombustible (RF1) avec bac de rétention et marquage
- ❺ pièce présentant une résistance au feu d'au moins 30 minutes (EI30) avec un faible risque d'incendie
- ❻ pièce présentant une résistance au feu d'au moins 60 minutes (EI60), sans charge calorifique supplémentaire

A.1 : Bouteilles de gaz



Conclusion :

- les bouteilles de gaz peuvent être stockées avec les bombes aérosol sans aucune restriction.
- les bouteilles de gaz ne doivent pas être stockées avec des substances inflammables.
- les bouteilles de gaz doivent être séparées des autres dangers par un mur-écran (EI60) ou par une distance de 2,5 m, les liquides doivent se trouver sur un bac de rétention.

Informations générales :

1. les bouteilles de gaz doivent être protégées contre une chaleur excessive, les dommages mécaniques et les chutes.
2. les bouteilles de gaz ne doivent pas être raccordées ou stockées sur les voies d'évacuation.
3. les pièces dans lesquelles les bouteilles de gaz sont raccordées ou stockées doivent être suffisamment aérées.
4. les bouteilles de gaz représentant un volume de stockage de 200 l ou plus doivent être stockées à l'extérieur, dans un compartiment coupe-feu séparé sans charge calorifique supplémentaire ou dans des armoires.



A.2 : Bombes aérosol



Conclusion :

- les bombes aérosol peuvent être stockées avec les bouteilles de gaz sans aucune restriction.
- les bombes aérosol ne doivent pas être stockées avec des substances inflammables.
- les bombes aérosol peuvent être stockées avec des produits présentant d'autres dangers sans aucune restriction.

Informations générales :

1. les bombes aérosol doivent être stockées et utilisées de manière à ce que leur température ne dépasse pas 50°C.
2. Si leur quantité dépasse 100 litres, les bombes aérosol doivent être stockées derrière une grille (palettes recouvertes de grillage, grille, caisses grillagées, par exemple).
3. Il faut aérer les locaux dans lesquels sont stockées les bombes aérosol avec des gaz propulseurs ou des contenus inflammables.



B : Comburants



Informations générales :

1. les oxydants peuvent être stockés dans le même compartiment coupe-feu que d'autres substances dangereuses si leur quantité totale est inférieure ou égale à 100 kg. Il faut toutefois respecter des distances de sécurité suffisamment grandes par rapport aux matériaux combustibles (2,5 m) ou installer des cloisons de séparation en matériaux de construction RF1 qui présentent une résistance au feu EI 30.
2. un compartiment coupe-feu séparé en matériaux de construction RF1 qui présente une résistance au feu minimale EI 60 est requis pour des quantités totales supérieures ou égales à 100 kg. Le stockage commun avec des matériaux non combustibles est autorisé. Il est possible d'utiliser une armoire EI 60 fabriquée en matériaux de construction RF1 à la place d'un local EI 60 fabriqué en matériaux de construction RF1.
3. la distance entre les différents compartiments d'entreposage et par rapport aux bâtiments doit être d'au moins cinq mètres dans le cas du stockage d'oxydants à l'extérieur. Si un mur-écran stable d'une résistance au feu supérieure ou égale à EI 60 en matériaux de construction RF1 est construit entre les compartiments d'entreposage, les distances entre celles-ci et par rapport aux bâtiments peuvent être supprimées.

Illustration pour le point 1

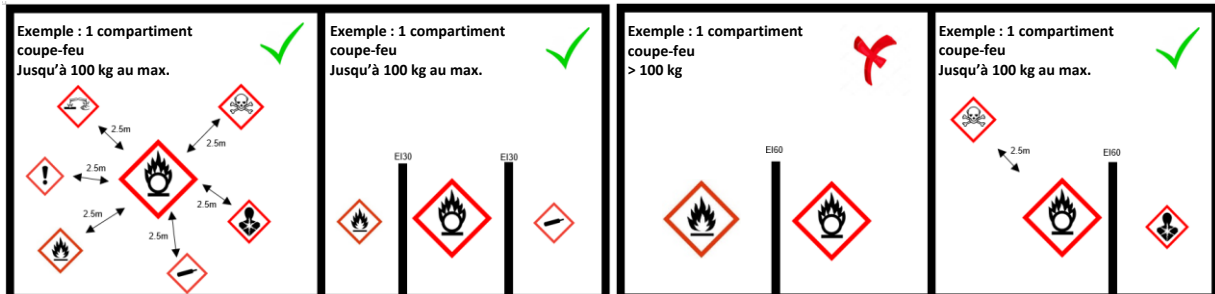


Illustration pour le point 2

C : substances inflammables



Conclusion :

- les substances inflammables ne doivent pas être stockées avec les bouteilles de gaz.
- les substances inflammables ne doivent pas être stockées avec les bombes aérosol.
- les substances inflammables doivent être séparées des autres dangers par un mur-écran (EI60) ou par une distance de 2,5 m, les liquides doivent se trouver sur un bac de rétention.

Informations générales :

1. il faut éviter que les liquides inflammables qui s'écoulent ne se répandent. Les mesures suivantes sont particulièrement adaptées à cette fin : seuils de porte surélevés, rigoles, séparateurs, bacs de rétention.
2. Les vapeurs des liquides inflammables ne doivent pas pouvoir atteindre les pièces situées en contrebas, comme les caves, les égouts, les puits ou les fosses.

D : Autres dangers



Conclusion :

- les substances présentant d'autres dangers doivent être séparées des bouteilles de gaz par un mur-écran (EI60) ou par une distance de 2,5 m, les liquides doivent se trouver sur un bac de rétention.
- les substances présentant d'autres dangers peuvent être stockées avec les bombes aérosol sans aucune restriction.
- les substances présentant d'autres dangers doivent être séparées des substances inflammables par un mur-écran (EI60) ou par une distance de 2,5 m, les liquides doivent se trouver sur un bac de rétention.

Informations générales :

1. les substances toxiques doivent être stockées séparément des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou des médicaments.
2. les substances dangereuses doivent être stockées de manière à ce que des personnes non autorisées ne puissent pas y accéder.
3. les substances corrosives doivent être séparées des substances suivantes : substances qui forment des gaz toxiques avec les acides, comburants, denrées alimentaires, aliments pour animaux et médicaments
4. les bacs de rétention ou les surfûts doivent être fabriqués en matériau résistant aux produits entreposés.
5. les acides et les bases réagissent entre eux : il faut les stocker séparément et disposer de bacs de rétention séparés.
6. Les liquides et les matières solides ne doivent pas pénétrer dans le sous-sol, les eaux de surface ou la nappe phréatique.
7. Les matières solides doivent être stockées sur un bac de rétention dans un endroit sec et propre.